



République du Congo



Au service
des peuples
et des nations

Plan de Travail Annuel 2019

Pays : République du Congo

Titre du Projet :	“Conservation intégrée et transfrontalière de la biodiversité dans les bassins versants du Segment TRIDOM au Congo” (TRIDOM II)
Effet (s) du PNUD :	D’ici 2018, les institutions et les populations, notamment les femmes, appliquent les politiques de gestion d’un environnement durable intégrant les mesures d’adaptation et d’atténuation aux changements climatiques
Effet (s)CP/CPAP : <i>(Liés à projet et tirés de CP) ROC</i>	Protection de l’environnement et promotion d’un développement durable, inclusif et résilient. La République du Congo améliore la gestion de ses ressources naturelles et des bénéfices associés, les mécanismes de gestion des catastrophes et s’engage dans l’économie verte.
Résultat(s) 2019 : <i>(du présent PTA)</i>	<ul style="list-style-type: none"> i) La future aire protégée de Messok Dja est en processus final de création ii) Les aires protégées, les zones de haute valeur de conservation dans les concessions extractives et les terroirs villageois clés sont mis en gestion intégrée iii) L’Unité nationale d’application de la loi sur la criminalité liée aux espèces sauvages est fonctionnelle iv) Les activités génératrices de revenus tirées de la boîte à outils sont développées
Entité d’exécution :	Ministère de l’Économie Forestière.
Autres partenaires :	SGP, WCS, WWF, FOK, IFO, SIFCO, SEFYD, ACFAP, Eco-Œil Energie

Description sommaire

Ce plan de travail vise à contribuer à la réalisation de l’effet suivant du programme pays 2014-2019 : « Protection de l’environnement et promotion d’un développement durable, inclusif et résilient »
« L’Etat Congolais améliore la gestion de ses ressources naturelles et des bénéfices associés, les mécanismes de gestion des catastrophes et s’engage dans l’économie verte ».

Les résultats attendus du projet sont :

Résultat 1 : La future aire protégée de Messok Dja est en processus final de création

Résultat 2 : Les aires protégées, les zones de haute valeur de conservation dans les concessions extractives et les terroirs villageois clés sont mis en gestion intégrée

Résultat 3 : L’Unité nationale d’application de la loi sur la criminalité liée aux espèces sauvages est fonctionnelle

Résultat 4 : Les activités génératrices de revenus tirées de la boîte à outils sont développées


Programme Period:	2014-2019	Montant total nécessaire : USD	874, 212
Key Result Area (Strategic Plan):	Energie environnement et gestion des catastrophes	Contribution du (PNUD) : USD	25, 000
Atlas Award ID:	00092643	FEM :	USD 849, 212
Atlas Project ID:	00097266	Gouvernement	USD En nature
Start date :	janvier 2019	ONG (WWF)	USD En nature
End Date :	Décembre 2019	ONG (FOK)	USD En nature
Management Arrangements :	NIM		

Agreed by : Directeur de Cabinet de Madame la Ministre de l'Économie Forestière : Pierre Taty




13/02/2019

Agreed by UNDP : Représentante Résidente ai : Mme Emma Ngouan-Anoh




Cadre de ressources et de Résultats 2019

ACTIVITÉS ATLAS / RESULTATS FEM	Partie responsab le	ID du fonds	Nom du donateu r/fonds	Code de budget Atlas	Description budgétaire Atlas	Montant Année 2 US \$	Produits attendus par le Projet	NOTES BUDGÉTAIRES DU PROJET/ACTIVITES		Chronogramme			
								1.1.3 Organisation des réunions avec les communautés locales pour conclure des accords sur les délimitations proposées et le réglement du parc (actualisation du processus de sensibilisation des Communautés locales et Populations autochtones riveraines pour approbation par les administrations habilitées)	1.1.4 Harmonisation des délimitations proposées et les planifications villageoises et inter-villageoises (poursuite et finalisation du processus CLIP, y compris les concessionnaires et autres parties prenantes)	T 1	T 2	T 3	T4
Composante 1 : Extension du réseau d'aires protégées mondiale dans le bassin de la République du Congo	WWF- ETIC	62000	FEM 62000	72100	Services contractuels - Compagnies	75 000	<ul style="list-style-type: none"> • Produit 1.1. La future aire protégée Messok Dja est créé sur une zone de 144 000 ha • Résultat 2019 : Le CLIP est finalisé <p>Baseline : Inexistence de l'AP Messok Dja</p> <p>50% de réalisation du processus du Consentement Libre Informé Préalable (CLIP)</p> <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence du CLIP • Au moins 67 communautés locales sensibilisées <p>Source de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport final du CLIP avec annexe (cartes, PV des réunions...) • Rapport de sensibilisation 	1.1.3 Organisation des réunions avec les communautés locales pour conclure des accords sur les délimitations proposées et le règlement du parc (actualisation du processus de sensibilisation des Communautés locales et Populations autochtones riveraines pour approbation par les administrations habilitées)	1.1.4 Harmonisation des délimitations proposées et les planifications villageoises et inter-villageoises (poursuite et finalisation du processus CLIP, y compris les concessionnaires et autres parties prenantes)	X	X	X	X
								1.2.2. Rédaction des documents pour la mise en place des zones fonctionnelles des AP (séries de conservation, de protection et les corridors)	1.2.3. Organisation des réunions	X			
	CABINET MEF; CNIAR; ACFAP; DGEF PNUD UNESCO			71600	Missions de terrain	80 000	<ul style="list-style-type: none"> • Produit 1.2. Des zones fonctionnelles efficaces sont planifiées et officiellement mises en place autour d'Odzala-Kokoua NP, du Sanctuaire des gorilles de Lossi et de Messok Dja sur une superficie de 1 133 560 ha 			X			

					<ul style="list-style-type: none"> • Résultat 2019 : Plan simple de gestion de séries de conservation, de protection clés et corridors élaboré • Résultat 2019 : Le dossier de candidature de soumission de la RBT au comité MAB est finalisé 	de sensibilisation/validation pour l'approbation du zonage par les communautés, le Gouvernement et les autres parties prenantes			X	X
					<p>Baseline : Existence des séries de conservation et de protection dans les concessions forestières aménagées</p> <p>Existence de la catégorisation et reconnaissance des séries clés</p> <p>Existence d'une feuille de route sur la redynamisation du comité MAB</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence du plan simple de gestion de séries conservation, de protection clés et corridors élaboré • Dossier de candidature finalisé <p>Source de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan simple de gestion • PV des réunions de négociation des règles de gestion • Compte rendu de la réunion de validation de formulaire RBT 	1.2.4 Mise en œuvre de la feuille de route conduisant à la redynamisation du comité national MAB			X	
PNUD, MEF ACFAP CNIAF	62000	FEM	71400	Services contractuels- Individuels	103 120	<ul style="list-style-type: none"> • Produit 1.4. Les composantes relatives à l'application de la loi et à la surveillance des espèces sauvages des Plans de gestion intégrés sont soutenues par le 	1.4.1. Formation du personnel des 3 AP et des écogardes locaux sur les techniques avancées d'application de la loi et de			X

	DGEF					<ul style="list-style-type: none"> biais de formations et d'équipements Résultat 2019 : Les capacités des écogardes dans le paysage TRIDOM Congo sont renforcées 	surveillance de la faune sauvage					
						<p>Baseline :</p> <ul style="list-style-type: none"> Inexistence d'un code de bonne conduite Inexistence des statistiques sur les cas d'abus de droits humains <p>Indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Existence du code de bonne conduite des écogardes PV de remise des équipements aux bénéficiaires Nombre de plaintes enregistrées au cours de l'année Rapport de formation des écogardes <p>Source de vérification :</p> <p>Code de bonne conduite</p> <ul style="list-style-type: none"> PV de remise des équipements aux bénéficiaires Rapport de formation des écogardes 	<p>1.4.2. Acquisition des équipements pour le personnel des AP et les écogardes pour la lutte contre le braconnage et la surveillance de la faune sauvage</p> <p>1.4.4. Elaboration du code de bonne conduite des écogardes</p>		X			
						<ul style="list-style-type: none"> Produit 2.3. Le Comité mixte sur la surveillance juridique de l'application des lois contre la criminalité liée aux espèces sauvages est soutenu pour identifier et combler les lacunes dans les procédures d'application de la loi contre l'IWT Résultat 2019 : Le niveau de 	2.3.1. Organiser une réunion des conservateurs/ directeurs des aires protégées/coordonnateurs des USLAB et coordonnateurs des projets de conservation afin de déceler et lever goulots d'étranglement dans la chaîne de poursuite des infractions sur		X		X	
SOUS-TOTAL ACTIVITE 1				258 120								
Composante 2. Renforcement des capacités pour une mise en place efficace des AP et une lutte efficace contre le commerce illégal d'espèces	PNUD & MEF ACFAP CNIAF		71600		64 400							

sauvages au Congo													
PNUD	71400	Services contractuels- Individuels	86 470	<ul style="list-style-type: none"> • Alignement du projet sur les composantes et les résultats de la Plateforme GWP (y compris ceux liés aux industries extractives) 	<ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.5. Une unité de chiens de détection est créée pour renforcer les points de contrôle et les groupes de patrouille dans la zone transfrontalière Trinationale 	Organiser les activités relatives au renseignement des indicateurs d'alignement du projet TRIDOM II sur les composantes de la plateforme GWP	X	X	X	X			
							X	X	X	X			
Fondation Odzala - Kokoua (FOK)	72100	Services contractuels - Compagnies	50 000										
				<ul style="list-style-type: none"> • suivi des dossiers liés au contentieux sur la faune sauvage est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> • Baseline : • Existence d'un comité mixte du contentieux sur la faune sauvage • 20% des braconniers interpellés ont été condamnés 	2.3.2. Organiser la réunion du comité mixte de suivi du contentieux de la faune et la flore sauvage, en vue de déceler et de lever les goulots d'étranglement sur la chaîne de poursuite du contentieux sur la faune sauvage	X		X				
				<ul style="list-style-type: none"> • Source de vérification • Compte rendu de la réunion de l'unité des conservateurs • Compte rendu de la réunion sur le contentieux • PV de condamnations 									
				<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de goulots d'étranglement décelés et levés • Nombre de jugements rendus avec condamnation 									

	WWF-ETIC, FOK & Small Grant Program (SGP)					54 000	<ul style="list-style-type: none"> développés par les femmes Au moins 25% d'AGR développés par les PA Au moins 126 éco moniteurs formés <p>Source de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rapports de fin de formation Rapports d'activités des AGR Fiches de suivi des clairières Fiches de suivi des terroirs 	3.1.3. Appui aux communautés locales et de leurs organisations pour le développement de projets pilotes en matière de gestion communautaire des ressources naturelles, GDT et GDF dans la zone du projet accompagnés de plans d'affaires appropriés (Zouoaba, Elologa, Egaba, Aliéni, Abela)	X	X	X
	FOK					50 000	<ul style="list-style-type: none"> Produit 4.1. Le S & E fournit des informations suffisantes pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes, la gestion adaptative et l'apprentissage par la participation active des principaux acteurs Résultat 2019 : Une base de données créée et opérationnelle pour le suivi des activités du projet <p>Baseline : Inexistence d'une base de données du projet</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de documents produits sur les réalisations du projet, dont les notes de conjoncture 	3.1.4. Suivi de la gestion des 23 terroirs villageois aménagés et équipement de l'équipe de suivi	X	X	X
SOUS-TOTAL ACTIVITE 3							292 722				
Composante 4 : Prise en compte de la problématique hommes-femmes, Suivi Evaluation et gestion des connaissances	PNUD, MEF	04000	PNUD	71600	Missions de terrain	25 000	<ul style="list-style-type: none"> 4.2.1. Production d'une documentation sur les réalisations du projet sous différents formats et prenant en compte la problématique genre 4.2.3 Mise en place d'un site web du projet régulièrement mis à jour et une base de données opérationnelle pour un S & E participatif (création d'une passerelle pour le projet dans le site Web du PNUD, de l'ACFAP et le MEF) 				

					</																		

TOTAL FEM	874 212								
-----------	---------	--	--	--	--	--	--	--	--

Le budget du présent plan travail 2019 est arrêté à la somme de huit cent soixante-quatorze mille deux cent douze (874 212) dollars Américain (USD).

N.B. La mise en œuvre de ce PTA à travers les Services contractuels -Compagnies sera assujettie à la signature préalable au cas par cas d'une Lettre d'Accord indiquant, les résultats à atteindre, les activités à mener, les indicateurs à suivre, les modalités de paiement et le modèle de rapport des dépenses, le tout assortis d'un chronogramme.

SM/RS
A
K